



SWISSCURLING

**RÈGLEMENT POUR LES CHAMPIONNATS ET QUALIFICATIONS
DU SPORT POUR TOUS**

17 août 2022

Contenu

1	Bases.....	3
2	SWISSCURLING Championnats du sport pour tous	4
3	Championnats du monde (CM).....	16
	Mise en vigueur.....	17

1 Bases

- 1.1 Le présent règlement de **SWISSCURLING** a été édicté sur la base des statuts de **SWISSCURLING** et des règlements actuels, **SWISSCURLING** règlement de jeu et **SWISSCURLING** règlement de compétition du sport pour tous.
- 1.2 Pour des dispositions dérogeant au présent règlement par rapport aux règlements mentionnés ci-dessus, ce sont les dispositions du présent règlement qui sont valables.
- 1.3 Au sujet de sélections pour des championnats internationaux et des appartenances à des cadres, c'est à chaque fois le secrétariat central de **SWISSCURLING** qui prend la décision avec le chef du Sport pour tous.
- 1.4 Si des dates, délais, quantités et d'autres valeurs dynamiques sont mentionnés, ils sont fixés exactement dans les dispositions exécutoires de **SWISSCURLING** pour les règlements du sport pour tous.

2 SWISSCURLING Championnats du sport pour tous

2.1 Bases

- (i) Sous le terme de championnats **SWISSCURLING** du sport pour tous, différents championnats se déroulent pour désigner le champion suisse.

2.2 Organisation

- (i) L'organisation des différents championnats est l'affaire du secrétariat central de **SWISSCURLING**.
- (ii) **SWISSCURLING** remet les convocations aux équipes et désigne le lieu de déroulement (halle).
- (iii) L'organisateur local est responsable de la direction des jeux et de l'environnement sur place.

2.3 Mode de jeu

- (i) En fonction du nombre d'équipes participantes, les étapes suivantes du championnat, dans l'ordre décroissant, sont possibles:
 - 1) Championnat suisse (SM)
 - 2) Éliminatoires pour le CS
- (ii) Le mode de jeu des championnats est fixé par **SWISSCURLING** un jour de référence déterminé et il dépend du nombre d'équipes participantes et des pistes à disposition aux installations prévues par **SWISSCURLING**.

2.4 Participants

- (i) On applique le règlement **SWISSCURLING** pour les compétitions du sport pour tous, C2

2.5 Classement

- (i) Pour les championnats du sport pour tous, le pointage suivant est valable
 - 1) 3 points pour une victoire après le nombre de ends définis
 - 2) 2 points pour une victoire après end supplémentaire
 - 3) 1 point pour une défaite après end supplémentaire
 - 4) 0 point pour une défaite après 8 ends
- (ii) En cas de forfait pour un match dont les ends et les pierres sont pris en compte, le classement est effectué de la manière suivante :
 - 1) Le gagnant du forfait reçoit :
 - a) pour des matchs en 8 ends: 3 points, 4 ends, 6 pierres
 - b) pour des matchs en 6 ends: 3 points, 3 ends, 4 pierres
 - 2) Le perdant du forfait reçoit : 0 point, 0 end, 0 pierre

2.6 Ends supplémentaires

- (i) Par dérogation au règlement de jeu R11 (a), la réglementation suivante est valable pour les championnats (y compris les éliminatoires) du sport pour tous:
 - 1) Si le score est nul après le dernier end d'un match du Round Robin, on joue, au maximum, un end supplémentaire. S'il n'y a toujours pas de

vainqueur après cet end supplémentaire, c'est l'équipe qui n'avait pas la dernière pierre à l'end supplémentaire qui gagne le match.

- 2) Si, lors des demi-finales et finales, le score est nul après le dernier end, on joue, au maximum, 2 ends supplémentaires. Si, après cela, le vainqueur n'est toujours pas connu, c'est l'équipe qui n'avait pas la dernière pierre au second end supplémentaire qui gagne.

2.15 **SWISSCURLING** Championnat de curling de double mixte en fauteuil roulant

- (i) Participation
 - 1) On applique le règlement de compétition **SWISSCURLING** du sport pour tous, C2.
 - 2) Sont autorisés à participer les femmes, les hommes, les juniors filles et les juniors.
- (ii) Mode de jeu
 - 1) Le mode de jeu précis est fixé par **SWISSCURLING** à la fin des inscriptions.
- (iii) Vêtements et accessoires
 - 1) On applique le règlement de compétition **SWISSCURLING** du sport pour tous, C3.
- (iv) Pre-Game Practice
 - 1) On applique le règlement de compétition **SWISSCURLING** du sport pour tous, C4.
- (v) Durée des matches
 - 1) Les matches se jouent en huit ends (plus éventuels ends supplémentaires).
 - 2) On applique le règlement de compétition **SWISSCURLING** du sport pour tous, C5.
- (vi) Temps de jeu
 - 1) On applique le règlement de compétition **SWISSCURLING** du sport pour tous, C6.
- (vii) Team Time-Outs / Time-Outs techniques
 - 1) On applique le règlement de compétition **SWISSCURLING** du sport pour tous, C7.
- (viii) Attribution des pierres / Last Stone Draw (LSD)
 - 1) On applique le règlement de compétition **SWISSCURLING** du sport pour tous, C8.
 - 2) Contrairement à ce que prévoit le point C8 (b), le balayage n'est pas autorisé.
- (ix) Classement des équipes / Draw Shot Challenge (DSC)
 - 1) On applique le règlement de compétition **SWISSCURLING** du sport pour tous, C9.
- (x) Arbitres
- (xi) On applique le règlement de compétition **SWISSCURLING** du sport pour tous, C10.